

EXPERTISE = NON CONTRÔLE DU CCE = OUI

Il n'y aura pas d'expertise au CCE de l'année 2010

Pourquoi ?

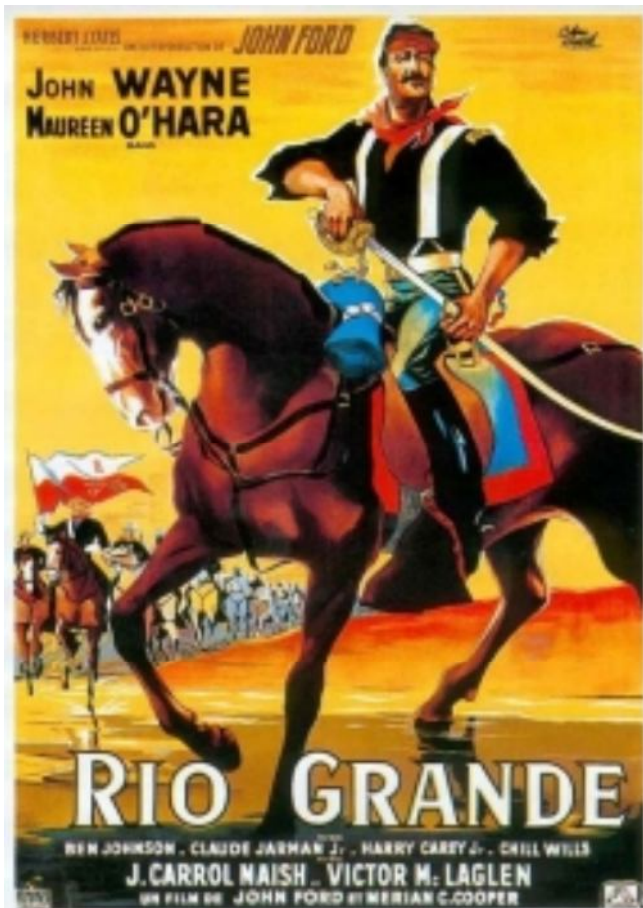
- FO(6 voix), CFE/CGC(2 voix), UNSA(2 voix) ont persisté à vouloir élire un cabinet d'expertises (5 salariés) qui lors des 2 dernières années ne nous a pas donné satisfaction, trop généraliste et surtout incapable de ressortir la moindre analyse contradictoire.
- CFDT(5voix), CGT(4 voix), AUTONOME(1 voix) ont tenté pour la énième fois de faire rentrer un cabinet d'expertises (plus de 150 salariés), proche des organisations syndicales, assez puissant pour obtenir les documents nécessaires à son expertise. Exemple : intéressement, Easydev, bonus,... et surtout spécialiste de la grande distribution.

Résultat :10 à 10 !!!

Pourquoi les autres organisations syndicales ne votent-elles pas pour de vraies expertises ? La peur de déplaire ?

Non, pas du tout ? Et pourtant !!!

Un autre vote a eu lieu pour la mise en place d'un règlement intérieur au CCE (en aucun cas obligatoire) !



CFDT(5voix), CGT(4 voix), AUTONOME(1voix)

votent CONTRE

FO(6 voix), CFE/CGC(2 voix), UNSA(2 voix)

votent POUR

Et, là comme dans un western, la cavalerie est arrivée pour sauver les gentils syndicaliste des méchants syndicalistes.

La direction (1 voix) vote pour et oui, sur certains sujets la direction a le droit de voter et a su l'utiliser dans l'intérêt de l'entreprise.

Tout à fait normal, le DRH est payé pour prendre soin des intérêts de l'entreprise

Domage que nos gentils syndicalistes n'aient pas une telle conscience syndicale envers leur électorat !!!

Encore du travail pour faire comprendre aux gentils syndicalistes que l'on n'est pas dans une petite entreprise mais dans un groupe international dont le PDG lui même reconnaît que dans le monde réel il faut chouchouter les actionnaires et augmenter au maximum la productivité !!!

A MEDITER

Vos élus CFDT au CCE